



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 MARS 2019

----- PROCES-VERBAL

Le onze mars deux mille dix-neuf, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 5 mars 2019

Conseillers en exercice : 15

Sont présents André TOUGE, Dominique MEHEUT, Marie-France LABORIE, Jean-Claude GAUDON, Alain DELOM, Olivier LARRIEU, Cyril ROMERO, Angélique TROTTIN, Khader GHEZAL

Absents excusés : Rémy MEUNIER, Nathalie LUCAS, Naïma CAUSSE, Alain HERVE

Absents : Anne GENIN, Jérémie PASA,

Secrétaire de séance : Cyril ROMERO

Ordre du Jour :

- DIA (délibération)
- Eclairage LED
- Résultat du recensement
- Demande ADMR
- Caution KES (Délibération)
- Budget Participatif Gersoies
- Récolement des antiquités et objets d'art classés
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 11 février 2019. Il est adopté à l'unanimité par les conseillers présents.

DIA (délibération)

M. Clément SAUBESTY et Mme Léa MANDROU

Domicilié 1 rue Jean-Jaurès, Bâtiment C, Appt. 10

32600 L'Isle Jourdain

Acquiert une villa Chemin Grand à Cologne

D'une superficie de 103,48 m² sur une parcelle de 1000 m²

Au tarif de 212000 € dont 6800 € de mobilier plus les frais de commission de 7800 €.

Le conseil municipal ne préempte pas à l'unanimité des voix.

Eclairage LED (délibération)

Les lotissements de « La Christianie », « Les jardins de la Bastide » ainsi que le tour de la halle sont équipés de luminaires à LED. L'éclairage du piétonnier route de Cadours a quant à lui été réalisé auparavant. A ce stade, nous pouvons dire, à quelques luminaires prêts, que la moitié du village est équipé de LED.

Une subvention de 17414,72 € devait nous être attribuée hors un courrier en date du 4 mars nous fait part que celle-ci est réévaluée à hauteur de 29302,96 €. Le cout des travaux réalisés s'élève à 59141,00 € HT. Les subventions obtenues sont 47044,96 € HT.

Le comparatif de consommation fait sur la période de décembre 2017 à Février 2018 et de décembre 2018 à février 2019 laisse entrevoir une économie de 563 kwatts soit 35% (comparatif réalisé sur les 2 lotissements et la route de Mauvezin non équipée de LED).

Une étude pour la seconde moitié du village et des demandes de subvention vont être réalisées suite au vote favorable à l'unanimité des voix. Cette étude devra voir la possibilité d'intégrer l'éclairage du terrain municipal de foot et celui de pétanque en LED.

Résultat du recensement

En 2014, date du dernier recensement, notre village comptait 349 logements pour 407 aujourd'hui. Le nombre de bulletin individuel passe de 778 à 805 soit 27 de plus. Ceux qui nous fait un total de 1018 personnes, mais à cela il faut rajouter les enfants « extérieurs » dont on ne connaît pas encore le chiffre. Le nombre définitif d'habitant sera donné au mois de novembre 2019 sachant que les chiffres INSEE sont inférieurs à ceux du recensement. Nous accusons malgré tout une progression.

Demande ADMR

L'ADMR nous demande de réévaluer leur loyer en fonction des prix du marché et du nombre de m² dont elle dispose. Aujourd'hui l'ADMR compte 32 salariés, des aides de fonctionnement en baisse ceux qui les contraints de revoir leurs dépenses à la baisse. Les locaux de 40 m² loués à la ville de Cologne bénéficient du même tarif que ceux octroyés à l'ensemble des bailleurs.

Le conseil municipal ne peut donc acter une baisse du loyer mais s'engage à fournir du mobilier de bureau, dont ils ont besoin, afin de participer à la baisse de leurs dépenses. A titre d'information, le mobilier de bureau qui est mis à disposition est issu d'une convention avec une entreprise dont un conseiller municipal a pu bénéficier. Cette opération se fera donc à cout 0 pour la municipalité.

Caution KES (délibération)

La société KES locataire de nos locaux depuis 2012 et 2016 a fait part de sa rupture des baux au 31 mars 2019. Un état des lieux sera réalisé avant la restitution des deux cautions.

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents la restitution des sommes si aucun dégât n'est constaté.

Le conseil, au vue du manque de salle, se réserve le temps de la réflexion pour savoir si les biens seront remis à la location.

Budget participatif gersoïis

L'édition 2019 du budget participatif gersoïis se prépare. Une réunion se déroulera le 20 mars 2019 à Auch, cette dernière donnera le top des appels à projets. Tout comme l'édition précédente, la ville portera le projet d'un parcours de santé mais aussi peut être d'un mur d'escalade.

Récolement des antiquités et objets d'art classés

Après un entretien et sur les recommandations de Mme Comé, un recellement des antiquités et objets d'art a eu lieu dans l'église de Cologne.

Il a été répertorié :

- 8 tableaux classés
- 10 sculptures : 5 en bon état, 4 en état moyen et 1 en état préoccupant
- 1 Bureau du 18^{ième} siècle
- Plateaux et Burettes en étain dans un très bon état
- 20 Chasubles et Chapes du 17 et 18^{ième} siècle
- 1 Tabernacle en bois

Il ressort de cet inventaire que le bureau doit recevoir un traitement « xylophène » et que la sculpture en état préoccupant doit être rénovée.

Questions diverses

- Monsieur le Maire nous informe que le 12 mars aura lieu une réunion à la CCBL concernant la création d'un futur RPI entre Saint-Clar et Tournecoupe.
- Dominique Méheut nous fait une présentation exhaustive de ce que pourrait être la nouvelle signalisation intérieure du village par le biais d'un Powerpoint.
- Cyril Romero évoque la faisabilité de travaux dans la salle des fêtes afin de trouver une solution pérenne pour le théâtre et la pétanque/manille.
- Marie-France Laborie nous fait un compte rendu de la commission environnement qui s'est réunie pour préparer la journée citoyenne.

Fin de la séance à 23h20 heures.